



Vie municipale 06



Protection de la population 16



Associations 19



Rosière 2023 22

POLE de la
PORCELAINE
MUSEE CHARLES VII

Mehun sur-Yèvre

Fleurs, dentelles

et autres merveilles...

Créations Sylvie Facon

18 mars > 18 juin 2023



GRANDE CHASSE AUX OEUFS

Dimanche 9 avril 2023
à 15h30

Rendez-vous devant
le Pôle de la Porcelaine

Les enfants doivent être accompagnés
d'un adulte et placés sous son entière
responsabilité.



Pour les
enfants de
-10 ans





Jean-Louis SALAK
Maire

Edito



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Mes fonctions de vice-président, délégué au tourisme au sein de l'agglomération de Bourges Plus, me permettent d'apprécier à leur juste valeur les atouts de notre ville riche d'un patrimoine historique, culturel et environnemental.

De nombreuses réalisations ont fait de Mehun-sur-Yèvre une étape de plus en plus prisée par les touristes de passage dans la région. Les Jardins du Duc Jean de Berry, le Château et ses alentours, le Pôle de la Porcelaine, la Bibliothèque, le Pôle d'Enseignement Artistique regroupant les écoles de musique et de dessin et plus récemment la rénovation de notre centre-ville contribuent à son attrait.

2022 a battu des records d'affluence touristique au niveau national. En ce domaine, c'est la région Centre qui a connu la plus forte progression. Il nous faut donc « surfer » sur cette tendance en valorisant les centres d'intérêt présents sur notre territoire, tel le canal de Berry à vélo qui depuis son aménagement incite de plus en plus de touristes à faire une halte dans notre ville.

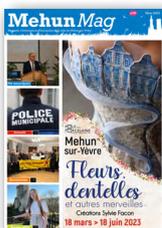
Notre objectif est de conforter et d'améliorer l'existant : le camping, le stationnement des camping-cars ..., de créer également de nouvelles infrastructures : en partenariat avec le Conseil Départemental, un point d'information touristique et de petite restauration à la maison éclusière, l'installation de garages à vélos sécurisés pour faciliter l'accueil des vélotouristes.

Les labels décernés à Mehun-sur-Yèvre sont la preuve de sa richesse touristique : *Villes et Villages Fleuris, Parcs et Jardins en région Centre-Val de Loire, Villes Johanniques, Villes et Métiers d'Art, Route Jacques Cœur et Les Plus Beaux Détours de France.*

Pour ce dernier label, nous venons d'être audités par le guide Michelin qui a placé notre ville parmi celles de ce réseau ayant enregistré la plus forte progression dans les accueils et aménagements touristiques.

Le tourisme c'est aussi de l'économie qui fait vivre nos commerces. Notre ville déjà bien pourvue en services, associations ... en devient de plus en plus attractive pour de nouveaux habitants. N'oublions pas que ce qui profite aux touristes profite également aux Mehunois.

Alors, avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, profitez sans modération de ce qui vous est offert et proposé dans notre cité !



MEHUNMAG N°81 MARS 2023

Directrice de la publication : Béatrice Fournier

Rédaction : Béatrice Fournier, Maryse Courveaulle, Sophie Brossier, Léa Couturaud, Philippe Bon

Impression : Concordances - Bourges

Crédits Photos : Ville de Mehun-sur-Yèvre, Charles Delcourt

www.ville-mehun-sur-yevre.fr

facebook.com/mairiemehunsuryevre



■ VŒUX À LA POPULATION

Jean-Louis SALAK a présenté ses vœux à la population le 18 janvier dernier en présence de Maurice BARATE, préfet du Cher, Anne-Charlotte BERTRAND, sous-préfète de Vierzon, Nicolas SANSU, député, Irène FÉLIX, présidente de l'agglomération Bourges Plus, Sophie BERTRAND, vice-présidente du Conseil Départemental, Christian GATTEFIN, conseiller départemental, Philippe MOISSON, président de l'association des maires du Cher, les membres du conseil municipal, des maires de l'agglomération et du canton, d'officiers et représentants de la gendarmerie et du corps des sapeurs-pompiers et de nombreuses personnalités.

Après avoir dressé le bilan des événements et des actions réalisés au cours de l'année 2022, il a annoncé quelques-uns des projets pour 2023.

L'intégralité de son discours est accessible sur le site de la ville et des extraits en lien avec l'actualité sont repris dans cette édition du magazine municipal.



■ VŒUX DU PERSONNEL

Maryse COURVEAULLE, directrice générale des services, a présenté au nom des agents municipaux, ses vœux à la municipalité.

Le maire a remercié le personnel pour son investissement et la qualité de son travail puis a donné les objectifs de l'année.



■ REMISE DE MÉDAILLES

Début mars, le maire a remis à quatorze agents municipaux la médaille d'honneur régionale, départementale et communale récompensant ainsi l'engagement de nombreuses années de service public.

Il a également mis à l'honneur les retraités de ces trois dernières années.



■ RECENSEMENT

Suite au dernier recensement de janvier 2022, la population communale s'élève à **6 590 habitants**.



CADEAU DE NAISSANCE

Des bols en porcelaine de la manufacture Pillivuyt sont offerts par la municipalité aux nouveaux-nés mehunois lors d'une rencontre avec le maire.

Trente-six bols ont été remis en 2022.



C'EST DANS LA BOÎTE !

Cette année un nouveau concours photo est organisé avec pour thème **"La lumière dans tous ses états"**. Les photos prises à Mehun doivent représenter la lumière de jour ou de nuit, par reflet, transparence, éclat ... et faire appel à l'imagination et à la créativité de chacun.

Pour participer, s'inscrire en renseignant le dossier disponible sur le site de la ville et le retourner avec les clichés **avant le 15 mai 2023**.

Les photos seront exposées, cet été, dans les jardins du Duc Jean de Berry.

Renseignements :

02 48 57 06 19

pole.porcelaine@ville-mehun-sur-yevre.fr

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Durant les vacances d'hiver, le service enfance a accueilli Margot à l'Espace Loisirs pour sa mission d'intérêt général. Elle a contribué à la mise en place des activités et à l'encadrement des enfants.

Le Service National Universel (SNU) est un projet de société qui s'adresse à tous les jeunes français, âgés de 15 à 17 ans.

Il a pour finalités de :

- faire vivre les valeurs et les principes républicains
- renforcer la cohésion nationale
- développer une culture de l'engagement
- accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Il se déroule en deux étapes :

- participation à un séjour de cohésion de deux semaines
- réalisation d'une mission d'intérêt général d'une durée de quinze jours.

À l'issue de ce parcours, les jeunes qui le souhaitent peuvent réaliser une période d'engagement volontaire dans différents domaines comme la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes, la préservation du patrimoine et de l'environnement ou le tutorat...

Renseignements :

<https://www.snu.gouv.fr/>



NEXANS, MÉCÈNE DE LA RESTAURATION DE NOTRE-DAME DE PARIS

Le groupe Nexans France a annoncé en février dernier la signature d'une convention de mécénat avec l'établissement public en charge de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Il s'est engagé à faire don de près de 200 kilomètres de câbles de protection au feu afin d'équiper ce monument. Cet engagement est notamment rendu possible grâce à la forte mobilisation des salariés du groupe des sites de Mehun-sur-Yèvre et d'Autun (Saône et Loire), lieux de production de ces câbles.



RENTREZ SES POUBELLES EST OBLIGATOIRE

Pour le respect des autres (usagers de la voie publique, voisins) et du cadre de vie, **le dépôt des déchets ou encombrants sur le domaine public est interdit.**

À plusieurs reprises, des avertissements ont été adressés aux personnes qui laissent leurs poubelles sur le trottoir diminuant ainsi la sûreté de passage pour les piétons et les personnes à mobilité réduite en les obligeant à circuler sur la chaussée.

Malgré cela, des containers continuent d'embarasser le domaine public.

La mairie, contrainte ainsi d'engager une action forte, a décidé de les confisquer.

Cette opération, pour lutter contre le manquement aux règles d'occupation du domaine public, sera mise en œuvre en avril prochain.

Au préalable, les personnes concernées seront informées par la pose d'un autocollant sur leurs poubelles.

Ensuite, celles qui auront constaté leur confiscation devront se rendre au service technique municipal, avenue du Général de Gaulle, pour les récupérer dans les huit jours qui suivront.

Il leur sera alors rappelé les règles d'usage avant de les leur restituer avec l'identification de leur adresse. Au-delà de ce délai, les propriétaires qui ne se seront pas manifestés pourront être verbalisés.

Les poubelles doivent être sorties fermées, au plus tôt la veille de la collecte après 19h et rentrées, au plus tard à 19h les jours de collecte.

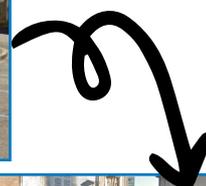
Article R635-8 du Code Pénal

Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections

Article R644-2 du Code Pénal

Le fait d'embarasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage y compris les ordures ou les déchets est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourrent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.



GRIPPE AVIAIRE

Tous les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés en mairie.



Ce recensement permet de détecter rapidement les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

La déclaration peut s'effectuer en renseignant le formulaire dématérialisé disponible sur le site internet www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr ou en retournant le formulaire papier au service urbanisme de la ville.

En cas de crise notifiée par les services préfectoraux, des mesures de biosécurité doivent être appliquées par les détenteurs de volailles et autres oiseaux captifs :

- Confiner les volailles ou mettre en place des filets de protection sur les basses-cours
- Protéger les stocks d'aliments, réservoirs d'eau et litières de tout contact avec les oiseaux sauvages
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- Surveiller quotidiennement ces animaux
- Si une mortalité anormale est constatée, conserver le cadavre dans un réfrigérateur en l'isolant et contacter un vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations (DDPP).

ÇA ROULE POUR VITABUS

Le service de transport collectif à la demande « Vitabus Mehun » est accessible sur réservation depuis le début de l'année.

Il offre aux habitants la possibilité de se déplacer entre les différents arrêts de quartiers et points d'intérêts desservant l'ensemble de la commune.

Les tarifs appliqués sont ceux du réseau Agglobus. Les usagers possédant déjà un abonnement Agglobus peuvent l'utiliser pour le service « VitaBus Mehun ».

Comme sur l'ensemble de ce réseau, ce dispositif est **gratuit le samedi !**

Réservation par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 02 48 67 48 67 ou par internet (7j/7 et 24h/24) sur <https://agglobus.transport-a-la-demande.fr/login>

En cas d'empêchement, l'annulation est possible jusqu'à 1h avant le déplacement prévu en le signalant par téléphone ou via la plateforme de réservation.

STATISTIQUES DE JANVIER

137
réservations

5
courses
par jour en
moyenne

TOP 5 DES ARRÊTS

- Les Malandries
- Gare SNCF
- EHPAD Rayon de soleil
- Horloge
- 14 juillet



LUTTE CONTRE LE MAL LOGEMENT

Tout locataire ou propriétaire a la possibilité de signaler les problèmes rencontrés dans son logement via la plateforme "**Histologe**" afin de se faire accompagner au mieux dans leur résolution.

La direction départementale des territoires (DDT) du Cher, en charge de la gestion du guichet unique de lutte contre l'habitat indigne et de la non décence, déploie l'application "Histologe", validée par le ministère de la transition écologique.

"Histologe" est une plateforme unique qui facilite la détection des situations, jusque-là inconnues des services de l'habitat, qui accélère leur prise en charge et permet leur suivi.

Pour signaler une situation de mal logement, il suffit de se connecter gratuitement à tout moment sur <https://histologe.beta.gouv.fr> à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone en se laissant guider, pour décrire la situation en termes simples, puis pour valider le signalement.

À l'issue de la saisie, un courriel de confirmation avec un numéro de suivi sera envoyé.

Le guichet unique est également joignable à l'adresse électronique ddt-pdlhi@cher.gouv.fr ou par téléphone 06 82 12 97 35.

Mon logement est plein de moisissures, j'ai honte d'inviter des amis.
En quelques clics, j'ai signalé mon problème sur Histologe.

[HISTOLOGE.BETA.GOUV.FR](https://histologe.beta.gouv.fr)

VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC EN LIGNE !

La DDT du Cher
réceptionne et oriente votre dossier vers le bon partenaire

Pour signaler mon problème je peux également utiliser :

le courriel : ddt-pdlhi@cher.gouv.fr
le n° de téléphone : 06.82.12.97.35

le courrier :
Direction départementale des territoires
Service Habitat - Bureau bâtiment,
6 place de la pyrotechnie - CS 20001 18019 Bourges CEDEX



RECONDUCTION DE LA PRIME D'AIDE À L'ACHAT DE VÉLO

L'achat d'un vélo classique ou électrique permet, sous réserve d'éligibilité, de bénéficier d'une aide financière.

S'inscrivant dans le combat pour la transition énergétique, l'Etat a revu sa prime à la conversion 2023 en modifiant les critères d'attribution à partir du 1^{er} janvier dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes.

Chaque personne de plus de 18 ans, résidant en France et ayant un revenu fiscal de référence par

part inférieur à 14 089€ ou les personnes en situation de handicap sont éligibles à cette aide.

Les montants des aides sont disponibles sur le site <https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/bonus-velo/>.

Pour recevoir ce financement, il faut déposer sa requête sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans les 6 mois après la date de facturation du vélo.



MODIFICATION DU PLU

"Nous œuvrons actuellement, en collaboration avec le service urbanisme de Bourges Plus à la modification de notre PLU. Celui-ci, réalisé il y a 12 ans, est devenu en partie obsolète et nous oblige à le faire évoluer afin qu'il se rapproche le plus possible du PLUi de l'agglomération Bourges Plus, validé il y a peu. C'est un travail conséquent et laborieux qui nous permettra de simplifier certaines réglementations trop contraignantes et requalifier certaines zones de notre ville en fonction de leur intérêt, leur position géographique ou des futurs projets qui pourraient s'y implanter."

Jean-Louis SALAK, discours du 18 janvier 2023.

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune a été approuvé en octobre 2010. Après plus de douze années de mise en application, il s'avère que ce dernier génère maintenant quelques complications : constructibilité rendue délicate par les règles d'emprises au sol, règlement écrit parfois difficile à appliquer, réglementation et contexte local qui ont évolué. Il est pertinent de modifier ce document et de le rapprocher pour certains points du règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

L'agglomération Bourges Plus, compétente dans ce domaine engage donc la procédure de modification.

La démarche vise notamment à mettre à jour :

- des éléments ou espaces de végétation à protéger
- la liste des emplacements réservés
- les zones de terrains actuellement non bâtis situés en zone urbaine ou à urbaniser
- le règlement des zones urbaines et à urbaniser dans un but de simplification et d'actualisation des dispositions constructives, notamment en matière d'accès, d'implantation, d'aspect extérieur et d'emprise au sol des constructions, d'espaces verts, de clôture et de stationnement
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

et à créer :

- des zones de protection du commerce en centre-ville
- un zonage des équipements publics ou d'intérêt collectif.

Les informations seront portées à la connaissance de la population par voie de presse, d'affichage sur le site internet et dans le bulletin municipal.



Le projet de modification sera soumis à une enquête publique prévue au cours du dernier trimestre de l'année.

Qu'est-ce que le PLU ?

Le PLU est à la fois la traduction d'un projet global d'aménagement du territoire à l'échelle de la commune et un outil réglementaire permettant sa mise en œuvre.

Il classe la destination des sols en 4 zones :

- U pour les zones urbanisées
- AU pour les zones à urbaniser
- N pour les zones naturelles
- A pour les zones agricoles.

Sa partie réglementaire définit ce qu'il est possible de construire sur chaque terrain en fonction de la zone et de la destination des constructions (activités économiques, habitat, équipements...) et précise quelles formes doivent prendre les constructions autorisées.

DEMANDE D'ABAISSEMENT DE TROTTOIR

Les riverains qui souhaitent faire des travaux d'abaissement de trottoir pour l'accès à leur propriété doivent demander l'autorisation à la commune, gestionnaire de la voie.

La création d'une « bordure bateau » est réalisée par la commune. Le montant des travaux est à la charge du bénéficiaire. La demande doit être faite par écrit et adressée au service technique municipal par mail ou par courrier à l'aide du formulaire disponible sur le site de la ville.

Renseignements :

02 48 57 06 17

service.technique@ville-mehun-sur-yevre.fr



CAMPING MUNICIPAL

Le camping municipal sera ouvert à partir du 16 avril.

Divers travaux d'entretien ont été réalisés par le service technique de la ville pour préparer la saison :

- reconstruction du mur d'enceinte
- remise en état des locaux d'accueil
- entretien des espaces verts
- changement des bornes électriques.



Des structures d'habitats insolites, ouvertes à tous, ont été installées pour enrichir l'offre d'hébergement rendant le camping encore plus attractif.

Le label « Accueil Vélo » a été attribué suite à la mise en place d'aménagements spécifiques, adaptés aux besoins des touristes et cyclotouristes, le long des itinéraires cyclables de France.



COUPES DU CHER DE FOOTBALL

Le district du Cher de football, en partenariat avec les clubs et avec le soutien de la municipalité de Mehun-sur-Yèvre, organise les finales de coupes du Cher le **samedi 10 juin** au stade André Poitrenaux.

- 15h00 : coupe Marc GUERITAT (finale des clubs ayant perdu aux deux premiers tours)
- 18h30 : finale de la coupe du Cher E.LECLERC.

Des points buvettes et restaurations seront tenus conjointement par les deux clubs de football de Mehun : l'Olympique Mehunois Football et l'Olympique Portugais Mehunois Football.

Prix des entrées :

- Tribune 5€
- Pelouse 3€

Gratuit pour les jeunes jusqu'à 13 ans, sur présentation d'une pièce d'identité (pelouse).

Les supporters sont attendus nombreux.

ANNUAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX

Accueil de la mairie

état civil - affaires générales :

Place Jean Manceau

02 48 57 30 25

accueil@ville-mehun-sur-yevre.fr

Secrétariat du maire

Mairie - Place Jean Manceau

02 48 57 06 10

secretariat.dgs@ville-mehun-sur-yevre.fr

Service communication

Mairie - Place Jean Manceau

02 48 57 08 77

dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

Service urbanisme

Mairie - Place Jean Manceau

02 48 57 06 14

urbanisme@ville-mehun-sur-yevre.fr

Service élections

Mairie - Place Jean Manceau

02 48 57 06 15

election@ville-mehun-sur-yevre.fr

Service emploi / mission locale

Place Jean Manceau

02 48 57 06 24

accueil.service.emploi@ville-mehun-sur-yevre.fr

CCAS

Place Jean Manceau

02 48 57 06 16

ccas@ville-mehun-sur-yevre.fr

Police municipale

Place Jean Manceau

02 48 57 06 11

p.m@ville-mehun-sur-yevre.fr

Service enfance / jeunesse / affaires scolaires

7 rue du Chemin Vert

02 48 57 19 19

service.enfance@ville-mehun-sur-yevre.fr

Services techniques

84 avenue du Général de Gaulle

02 48 57 06 17

service.technique@ville-mehun-sur-yevre.fr

Pôle de la Porcelaine

Rue des Grands Moulins

02 48 57 06 19

pole.porcelaine@ville-mehun-sur-yevre.fr

Château-Musée Charles VII

Place du Général Leclerc

02 48 57 00 71

chateau.museecharles7.mehun-sur-yevre@wanadoo.fr

Pôle d'Enseignement Artistique

101 rue Jeanne d'Arc

02 48 57 01 62

emmm.secretariat@ville-mehun-sur-yevre.fr

Bibliothèque

13 rue Emile Zola

02 48 57 15 16

bibli-alain-fournier@ville-mehun-sur-yevre.fr

Service Environnement de Bourges Plus

0 800 897 730

service.environnement@agglo-bourges.fr

Service Eau et Assainissement Bourges Plus

0 800 897 730

service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

Transports (Agglobus)

02 48 27 99 99

info@agglobus.com

ENEDIS (Numéro d'Appel Dépannage)

0 972 675 018

Correspondant presse (Berry Républicain)

Nadine GRANDJEAN

06 84 54 89 94

nadine.grandjean18@orange.fr

■ DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Ce débat qui se tient avant l'examen et le vote du budget participe à l'information des élus et renseigne les administrés sur l'évolution des finances de la commune, les perspectives et les choix budgétaires. Pour 2023, ce débat s'est tenu lors de la réunion du conseil municipal du 7 mars 2023. Il détermine les grandes lignes du budget qui sera voté ensuite.

Le rapport présente l'état des finances de la commune et aborde les questions relatives aux dépenses et recettes de fonctionnement, aux dépenses d'investissement mais aussi à l'état de la dette, aux emprunts en cours et à la fiscalité.

Il comprend donc :

- la présentation du contexte économique national et l'impact des dispositions de la loi de finances sur le budget communal
- les dotations de l'Etat
- l'évolution des dépenses et recettes de la commune.
- la fiscalité locale, qui tient aussi compte des hypothèses sur l'évolution des taux
- la structure de l'endettement, la présentation des différents ratios et indicateurs sur la capacité de désendettement et d'autofinancement de la commune
- le plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Dans un contexte inflationniste, Mehun-sur-Yèvre est confrontée à une augmentation de ses charges d'énergie et des matières premières et à la revalorisation du point d'indice de rémunération des agents territoriaux. Malgré cela, grâce aux efforts pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, les résultats financiers 2022 sont équivalents à ceux de 2021 permettant ainsi la poursuite des projets municipaux sans dégrader le niveau de qualité des services au public.

La loi de finances prévoit une augmentation de 7,1 % des bases locatives basée sur l'inflation. Le produit attendu de taxe foncière pour la commune devrait donc évoluer sans augmentation du taux communal.

En 2023, plus aucun contribuable ne paiera la taxe d'habitation. Seule subsiste la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Le rapport d'orientation budgétaire est consultable dans son intégralité sur le site internet de la commune.



■ COMMERCES - SERVICES

■ Haelewyn

Boulangerie/Pâtisserie/Traiteur

156 rue Jeanne d'Arc

Tél. : 02 48 50 79 03

aude.haelewyn@icloud.com

■ Chez Greg

Garage

4 bis avenue Pierre Sépard

Tél. : 06 61 42 16 61

audi18@orange.fr

■ Che'mains Zen

Cabinet de soins énergétiques et massages

31 chemin du Mélerat

Tél. : 06 74 07 10 58

magalilarpent16@gmail.com

<https://www.chemains-zen.fr>

■ Plume Parfaite

Esthéticienne – Prothésiste onguulaire

91 rue Jeanne d'Arc

Tél. : 06 67 19 02 71

<https://www.plumeparfaite.com>

■ Amandine Marey - AM Maquilleuse Pro

Maquilleuse professionnelle à domicile

Tél. : 06 72 67 48 52

am.maquilleusepro@gmail.com

<https://ammaquilleusepro.fr/>

■ Changement d'adresse :

■ Lucie Del Valle - Cabinet de kinésithérapie

6 place du 14 juillet

Tél. : 07 71 94 59 58

luciedelvalle@kinecentre.com

■ "LES COMMERCES DE MEHUN"

La plateforme numérique « Les commerces de Mehun » s'est enrichie de nouvelles boutiques.

Deux rubriques ont été ajoutées : « **bonnes affaires** » et « **actualités** » permettant de retrouver les offres du moment et l'actualité commerciale de la ville.

À retrouver sur <https://www.commerces-mehun.fr>



■ ENQUÊTE INSEE

Outre le recensement, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

À cet effet, chaque trimestre, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. La participation est obligatoire. Les foyers mehunois concernés sont informés individuellement par un courrier contenant le nom de l'enquêteur qui prendra contact, muni d'une carte officielle l'accréditant.

Plus d'informations sur le site internet de l'INSEE :

<https://particuliers.stat-publique.fr/eec>

COUCHES LAVABLES

Dans le cadre de sa politique environnementale et de l'importance de la gestion des déchets, Bourges Plus propose aux jeunes parents de l'agglomération de découvrir et tester gratuitement pour leur bébé les couches lavables durant 3 mois.

Faciles d'utilisation, elles permettent de réaliser des économies et de réduire le volume des déchets.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Direction de l'environnement et du développement durable de Bourges Plus afin de prendre rendez-vous pour la remise du kit et signer la convention de prêt.

Contact :
 service.environnement@
 agglo-bourgesplus.fr
 0 800 897 730.



ÉCO-PÂTURAGE

L'opération sera renouvelée cette année dans l'espace boisé du Rang des Noyers. Entre 5 à 8 moutons y seront installés dès le retour des beaux jours.

Cette action participe à la gestion différenciée des espaces verts. Plus économique et plus écologique, elle contribue à la diminution de l'impact environnemental généré par l'usage des outils et des produits d'entretien des espaces verts.

Une extension du projet est possible dans d'autres endroits de la ville.



« FAITES DE L'ÉCOLOGIE »

Cet événement, initié par Bourges Plus et relayé par les communes de l'agglomération, revient cette année du 6 au 14 mai.

En parallèle de la Semaine Européenne du Développement Durable, il a pour objectif de sensibiliser à l'environnement petits et grands et d'aborder l'écologie de manière ludique et pédagogique.

À Mehun-sur-Yèvre, **un atelier de fabrication d'instruments de musique à partir d'éléments naturels sera animé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Brenne-Berry à la bibliothèque municipale le mercredi 10 mai à 10h.**

Informations et inscriptions à l'atelier :
 Bibliothèque municipale Alain-Fournier
 02 48 57 15 16
 bibli-alain-fournier@ville-mehun-sur-yevre.fr.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de la ville passe à l'heure d'été du 1^{er} avril au 31 octobre.

	Matin	Après-midi
mardi	9h/12h	14h/18h
mercredi		
vendredi		
samedi		

Fermée les lundis, jeudis et dimanches.

Une nouvelle plateforme de « dépose et reprise » est accessible à la déchetterie de Mehun. Elle offre ainsi la possibilité, à ceux qui le souhaitent, de récupérer les objets jetés qui peuvent être réutilisés.

Plus d'informations relatives aux déchetteries, points d'apport volontaire, consignes de tri et jours de collecte sur l'application « MonServiceDéchets ».

monservice déchets

L'appli de mon agglo pour bien trier mes déchets

A télécharger sur les stores ou en flashant ce QR code

Logos : Bourges Plus, SUEZ, Google Play, App Store

À TABLE !

Depuis un an, une nouvelle organisation pédagogique du service est développée dans les restaurants scolaires municipaux : les agents déposent les plats sur les tables et ce sont les enfants qui se servent eux-mêmes.

Mise en place pour les élèves des classes élémentaires dans un premier temps, cette démarche permet de développer l'autonomie à travers des gestes simples du quotidien, tout en favorisant l'entraide, le partage et le savoir-vivre ensemble.

Ils apprennent à se servir en fonction de leur appétit. Cette dynamique les incite aussi à découvrir de nouveaux aliments et d'autres saveurs.

En voyant faire leurs voisins de table, certains se laissent plus facilement tenter par des plats qu'ils « n'aimaient pas » jusqu'à présent...

Ce nouveau fonctionnement les implique également dans la lutte contre le gaspillage. Les agents de la restauration scolaire en ont d'ailleurs constaté les effets.

Les élèves de maternelle ont intégré ce dispositif en janvier, l'achat de tables rondes permettant de faciliter les échanges. Chacun a su progressivement adapter son comportement.

Les élèves ont été très réactifs et se sont montrés fiers de pouvoir gagner en autonomie.



Fréquentation journalière moyenne des restaurants scolaires de la ville : 317 repas

- Château : 115 enfants (école maternelle du Centre et école élémentaire du Château)
- Espace loisirs : 112 enfants (école maternelle et élémentaire Marcel Pagnol et école maternelle Jules Ferry)
- Collège Irène Joliot-Curie par convention : 90 enfants (école élémentaire des Charmilles)

QU'EST-CE QU'ON MANGE CE MIDI ?

Les menus des restaurants scolaires de la ville sont consultables sur l'espace famille dans la rubrique « Infos pratiques ». Ils sont conçus et livrés en liaison froide par un prestataire externe, la société API. Une "commission restauration" se réunira prochainement, composée du prestataire, des représentants de parents d'élèves, d'élus et d'agents pour échanger sur la qualité des menus proposés, sur les besoins nutritifs des enfants et s'assurer de la conformité avec le cahier des charges défini par la loi EGAlim.

Cette loi, complétée en 2021 par la loi Climat et Résilience, prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir une alimentation saine et respectueuse de l'environnement en assurant la qualité des repas servis dans les restaurations collectives.

Dans nos cantines, cette réglementation se traduit concrètement par :



l'utilisation d'au moins **50% de produits de qualité et durables**, dont au moins **20% de produits biologiques**



l'utilisation d'au moins **60% de viandes et poissons de qualité et durables**



80% de légumes et fruits frais



la favorisation des **produits locaux et issus de circuits courts**



l'utilisation de **contenants réutilisables**



un menu végétarien par semaine



la lutte contre le **gaspillage alimentaire**

INSCRIPTIONS, TRANSPORTS ET SERVICES PÉRISCOLAIRES

Les dossiers de **première inscription scolaire (PS et CP)** et de **demande de dérogation** pour l'année scolaire 2023/2024 sont disponibles sur l'espace famille. Ils doivent être transmis au service Enfance/Jeunesse/Affaires Scolaires avant le vendredi 5 mai.

Les dossiers de **renouvellement d'inscription aux services périscolaires** (restauration, accueil de loisirs et accueil périscolaire) pour l'année 2023/2024 seront disponibles à partir du mardi 9 mai et devront être envoyés avant le vendredi 7 juillet.

Les documents d'**inscription au transport scolaire** sont également téléchargeables et doivent être retournés avant le vendredi 7 juillet.

Pour plus d'informations : consulter la rubrique « Documents à télécharger » de l'Espace famille ou contacter le service Enfance/Jeunesse/Affaires scolaires.

- 7 rue du Chemin Vert - 02 48 57 19 19
- service.enfance@ville-mehun-sur-yevre.fr
- <https://www.espace-citoyens.net/mehunsuryevre/espace-citoyens/>



SÉJOUR D'HIVER

Lors des dernières vacances scolaires, les 297 enfants inscrits au Centre de Loisirs ont découvert la féerie de Disney et des Looney Tunes.

De nombreuses activités sportives et ludiques ont animé leur séjour.



Rendez-vous du
17 au 28 avril
pour le séjour de
printemps ayant
pour thème
"Les arts du
cirque"

16 | Protection de la population

"Notre police municipale se doit d'évoluer et s'adapter aux nouvelles situations. Un nouveau local est en cours de réalisation dans le centre-ville historique qui permettra à nos agents d'accomplir leurs missions dans de meilleures conditions. Un poste de policier municipal étant créé cette année, nous pourrons mettre en application notre convention police-gendarmerie signée en 2022, qui outre la mise en place de patrouilles communes verra nos agents, équipés de caméras piétons et armés, travailler ponctuellement en horaires décalés."

Jean-Louis SALAK, discours du 18 janvier 2023.

■ POLICE MUNICIPALE

La police municipale est un service de proximité placé directement sous l'autorité du maire. Les agents ont pour principale mission la prévention et le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.



Au quotidien, ils vont à la rencontre de la population (patrouille pédestre, entrées et sorties d'école ...) et assurent :

- la surveillance des lieux publics et des bâtiments communaux
- la sécurisation des manifestations communales
- l'exécution des arrêtés municipaux
- la constatation des infractions pénales (circulation routière, nuisances sonores, etc...)
- des interventions diverses (accidents de la circulation, secours à personnes, etc...)
- la prise en charge des animaux errants
- la mise en fourrière des véhicules
- la gestion des conflits
- la gestion des objets trouvés
- des opérations funéraires.

■ VIDÉOPROTECTION

Depuis 2010, le système de vidéoprotection est installé dans différents endroits de la ville. Quatorze nouvelles caméras vont être mises en service en 2023/2024 à proximité des administrations publiques, des écoles, du complexe sportif, dans le centre-ville, aux abords du canal, des espaces culturels et des bâtiments publics. Cet ajout portera à 33 leur nombre total.

Pour tout information relative au droit d'accès aux images, contacter la police municipale :

02 48 57 06 11

p.m@ville-mehun-sur-yevre.fr

Dans le cadre de la convention de coordination de la police municipale et de la gendarmerie nationale signée en 2022, les agents de la police municipale sont désormais armés d'une bombe lacrymogène, d'un bâton de défense télescopique et d'un pistolet semi-automatique 9 mm. Ils ont reçu des formations juridiques et pratiques préalables à leur armement.

Prochainement, ils seront équipés de "caméras piétons".



Il s'agit d'une caméra mobile portée pour procéder à un enregistrement audiovisuel lors des interventions où se produisent un incident, eu égard aux circonstances ou au comportement des personnes concernées. Le traitement des données enregistrées permet le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves.

Les caméras sont apparentes et un signal visuel indique leur activation. Le déclenchement de l'enregistrement fait l'objet d'une information aux personnes filmées.





CENTRE DE SECOURS DE MEHUN

En 2022, le centre de secours a comptabilisé 885 interventions. Ses 47 sapeurs pompiers, tous volontaires (dont huit nouvelles recrues) interviennent sur un large secteur comprenant Mehun-sur-Yèvre et les communes environnantes et pouvant s'étendre jusqu'à Bourges, Vierzon et l'autoroute A71.

Ils sont mobilisés principalement pour des secours à la personne (85% des interventions en 2022), des accidents sur la voie publique, des incendies et des opérations diverses. Un système d'astreinte permet d'assurer une réponse à tout moment.

Disposant d'un véhicule de poste de commandement unique dans le département, ils peuvent être sollicités lorsqu'un événement majeur survient et que ce véhicule est nécessaire à la coordination des secours sur place.

Régulièrement, ils doivent effectuer des « manœuvres », selon un planning établi par le Service Départemental d'Incendie et de Secours Incendie (SDIS) du Cher. Ces entraînements garantissant la formation des équipiers sont obligatoires pour partir en intervention.

Ils assurent l'entretien du centre et du matériel mis à leur disposition. Certains d'entre eux sont volontaires pour gérer le suivi des commandes de matériel, stocks de produits pharmaceutiques, travaux divers...



Chacun contribue à la vie du centre et au développement de l'esprit d'équipe. Cet esprit d'équipe est partagé par l'Amicale des sapeurs-pompiers de Mehun, créée il y a plus de 50 ans. Cette amicale, à travers ses actions, renforce la cohésion entre les équipes et la chefferie du centre.

Les sapeurs-pompiers participent aux cérémonies commémoratives qui ont lieu tout au long de l'année.



Lors de la cérémonie de la Sainte Barbe qui a eu lieu le 25 novembre 2022, en présence de Jean-Louis SALAK, maire de Mehun-sur-Yèvre, Pascal RAPIN, maire de Quincy, Annick BIENBEAU, maire d'Allouis, Yves GUESNARD, maire de Reully, Sophie BERTRAND, vice-présidente du Conseil Départemental, du capitaine David DUCCELLIER, responsable du groupement territorial nord du SDIS 18, du commandant Sébastien HERVE, du groupement territorial centre du SDIS 18, du colonel hors classe Michaël BRUNEAU, représentant le chef de corps des sapeurs-pompiers du CHER, différentes récompenses ont été attribuées :

- quatre nominations "distinction 1ère classe"
- une remise de fourragère
- deux médailles du Ministère de l'Intérieur
- deux médailles de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Cher.



LE CENTRE RECRUTE !

Les volontaires, âgés d'au moins 17 ans, qui souhaitent s'engager doivent prendre contact avec le chef de centre. L'aptitude physique n'est pas la priorité. Les personnes qui font preuve de motivation, d'esprit d'équipe et qui souhaitent venir en aide à la population sont les bienvenues.

Après des entretiens, un avis est émis par le comité de centre et un dossier d'engagement est renseigné par le candidat puis transmis au SDIS.

Le cursus d'apprentissage comporte 240 heures de formation de base rémunérée, répartie sur trois ans.

Les sessions de formation ont lieu le week-end ou en semaine et sont parfois proposées en ligne. Après l'obtention du premier module, le volontaire est apte à accompagner une équipe d'intervention.

Des solutions existent et sont mises en œuvre au centre de secours de Mehun pour favoriser le volontariat et accroître la disponibilité des agents lorsqu'ils ont une activité salariée. À cet effet, des employeurs signent avec le SDIS des conventions dites « de disponibilité » qui autorisent le sapeur-pompier volontaire à quitter son poste de travail pour se rendre sur des opérations de secours.

Trois entreprises mehunoises et la mairie ont permis à leurs agents de bénéficier de cette convention.

Pour plus d'informations :
Centre de secours de Mehun-sur-Yèvre
cs.mehun@sdis18.fr
Rue Maurice Gorse
18500 Mehun-sur-Yèvre



18 | Protection de la population

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de la municipalité, ainsi depuis 2004 la ville est dotée d'un plan communal de sauvegarde mis à jour régulièrement.

C'est un document réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, qui permet aux acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) d'être rapidement opérationnels et en capacité de réagir de manière organisée face à un danger pour la sécurité civile quelle que soit sa nature.

Le PCS a pour objectif l'information préventive et la protection des populations.



Il planifie les actions, identifie les moyens humains et matériels, fixe l'organisation à mettre en place en relation avec les services de secours et de sécurité extérieurs pour coordonner les diverses interventions d'alerte et d'information, d'accompagnement et de soutien à la population.

Des fiches actions sont accompagnées de fiches techniques et descriptives permettant de faire face le plus efficacement possible à tous risques majeurs survenant sur la commune.

Le PCS répertorie 6 principaux risques naturels, sanitaires ou technologiques susceptibles d'impacter la commune :



Risques sanitaires :
risques infectieux et biologiques (pandémie)



Risque lié au transport de personnes et/ou marchandises
(routier et ferroviaire)



Risque lié aux inondations



Risque de fuite de produits toxiques/ pollution des canalisations gaz



Risque industriel

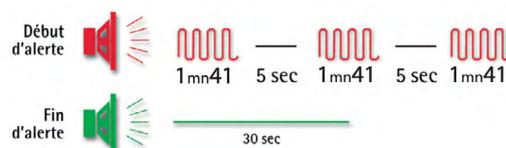


Risque lié aux phénomènes naturels
(tempête, neige, canicule)

En complément du PCS, le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM) identifie et cartographie les risques majeurs présents sur la commune ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événements.

Le PCS et le DICRIM sont consultables sur le site internet de la commune.

SIGNAL D'ALERTE



AU NIVEAU NATIONAL : DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL "FR-ALERT"

Ce dispositif d'alerte et d'information des populations, déployé par le gouvernement sur le territoire national depuis fin juin 2022, permet de prévenir en temps réel toute personne détentric d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger et ainsi l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

Les personnes qui se trouvent dans l'une des zones concernées par un danger imminent, pourront recevoir une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si leur téléphone portable est en mode silencieux. La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur le téléphone.

Cet outil est complémentaire aux systèmes d'alerte existants (sirènes, diffusion des messages d'alerte et d'information sur les antennes des médias TV et radio, comptes institutionnels sur les réseaux sociaux...) et constitue une réponse adaptée à un large périmètre de risques et de menaces.



SPORTIFS ET BÉNÉVOLES RÉCOMPENSÉS

L'Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports de Mehun-sur-Yèvre a eu lieu le 9 février.

À cette occasion, le maire, le président, les membres du bureau et le vérificateur aux comptes ont remis des récompenses à 101 sportifs et bénévoles méritants des associations sportives mehunoises :

35

**Associations sportives
mehunoises en 2022**

2 877

Adhérents



AMICALE MARCEL PAGNOL

Françoise TONON

BASKET CLUB MEHUNOIS

Hugo ANTUNES
Clément CHANTIER
Léo CHEVET
Eline CROCHET

Romane DESROCHES
Clément PEREIRA
Léonie SAUREAU
Tom TALPIN

CANOË KAYAK CLUB MEHUNOIS

Nolan BOURGOIN
Tom CLISSON
Séréna GUIBANE
Cyrilan MENUAT
Louis de MONVAL
Timéo PERICARD CAPRI
Eric POURADIER

CERCLE PONGISTE MEHUNOIS

Jean-Luc ANNÉREAU
Cécile GUERIN
Baptiste LAFAX

CLUB BOULISTE MEHUNOIS

Stéphanie DUMONT
Christophe ORTIZ
Fernando NEVES

JUDO CLUB MEHUN

Camille BOUQUET
Alain DEBROSSE
Roland DUBOIS
Maxime DUFOSET-LHOPITAULT
Anaé MALATRE
Elsa PERRODIN

KARATÉ MEHUNOIS

Katia DEROUET
Félix FRANCHEL
Mayane HANG HU
Guillaume LOISEAU
Magali NADAL
Simon SCHILLER

L'YÈVRE DE MER (Plongée)

Sylvain ABRIOUX
Emeline DANIEL
Frédéric THEVENEAU

MÉCANIQUE OMNISPORTS MEHUNOIS

Stéphanie ARDAEN
Hervé BORDINAT
Jean-Louis BOUQUIN
Fernando NEVES
Johnny NEVES

MEHUN BADMINTON

Amélie BARBOSA
Sébastien CHESNET
Yves CHILLOU
Franck GIRARD
Alexandra GOMEZ
Rémi PINEAU
Stéphane RUYSSCHAERT
Hao-Chang SAÏPHOU
Marianne SAÏPHOU

MEHUNOISE VIGILANTE

Cassandra BEILLARD PENOIS
Kaly COTTIN
Romane PICON
Marie VANDEWALLE

OLYMPIQUE MEHUN HANDBALL

Oimare ATIL
Gaël BILLON
Louis-René BOITON
Anne BROCADET
Solène MEUDIC-MEUNIER
Lindsey PELE BOUKOULOU

OLYMPIQUE PORTUGAIS MEHUNOIS FOOTBALL

Equipe U15
Timéo AUBRY DE CASTRO
Mathis AURIANT
Simon BAUDON
Louis CAILLET
Léo CHANG
Enzo CHASSAT

Louis CLAVIER
Kenzo COUPE BOUCHET
Noah DOUGY
Maxence DUQUESNE
Noé DURET
Enzo JONARD ROVELON
Zoé MERLIN
Noah PINTENAT
Ethan SABOURIN
Eliot VILLADIER

Equipe Sénior

Mathis BIRBA
Lucas BRAGA
Pierre CARNEIRO
Benoit CARRE
Mathieu DA CUNHA
Jimmy DE CASTRO
Robin DELHOMME
David DE OLIVEIRA
Vinyu FUATUYISA

Lucas HUGUET
Guillaume JALLERAT
Robin JAULIN
Thomas LECLERC
Alexis MARTINS
Adrien NEULLY
Morgan TATIN

RAMY

Jacques CHARTIER

UNION CYCLISTE MEHUNOISE

Paul BURET
Louise PONTE GARCIA
Martin PONTE GARCIA

VIERZON VIGNOUX FÔECY ATHLÉ

Romain FOURNIER-CHAPIN
Christian NOIR
Jean-Marie POITRENAUX
Lucas VEILLAT

Le bureau de l'Office Municipal des Sports à mis à l'honneur : Louis-René BOITON et Béatrice FOURNIER, pour les services rendus à l'OMS, Nathalie LEGRAND, pour l'obtention de son 5ème Dan au karaté.

Monsieur le maire a remis la médaille de la ville à Michel BESSON et Louis-René BOITON pour leur active participation à l'Office Municipal des Sports durant plus de 50 ans.



HOMMAGE



La ville de Mehun a perdu un ami. Décédé à l'âge de 84 ans le 23 octobre dernier, Heinz-Jörg KÜSPERT était membre fondateur et a présidé pendant de nombreuses années le Comité de Jumelage Murg-Mehun avant d'en être le président d'honneur. Avec lui, Murg a perdu un concitoyen engagé qui a rendu de grands services en participant activement à la vie politique locale.

Heinz-Jörg a été conseiller municipal, adjoint au maire de Murg durant 47 ans et membre actif de nombreux clubs. Son passe-temps, les excursions avec des étudiants en histoire de l'art de Fribourg, l'a incité à faire des recherches sur l'histoire de la construction de l'église baroque de St. Leodegar et Marzellus dans le village d'Hänner. À l'occasion de l'inauguration du nouvel orgue Steinhoff en 2015, les Amis de l'Eglise ont publié ses études.

En passionné d'histoire, le patrimoine mehunois n'avait pas de secrets pour lui, il a ainsi écrit un feuillet sur la collégiale Notre-Dame de Mehun.

À chacune de ses nombreuses visites à Mehun, il arpentaient les rues pour s'imprégner de « sa ville de Cœur » et rencontrer ses habitants. Il ne manquait aucune Fête de la Rosière ni les échanges avec les associations mehunoises et bien sûr il organisait avec passion les « Challenges ».

Pacifiste convaincu et grand humaniste, il mettait toute son énergie pour que l'amitié franco-allemande, particulièrement celle entre Murg et Mehun, perdure. À Murg, il accueillait, toujours avec beaucoup de gentillesse et bienveillance, les délégations mehunoises et aujourd'hui son sourire chaleureux nous manque. Nous savons qu'Angelika CORNU, qui lui a succédé à Murg, mettra tout en œuvre pour que se poursuive notre crédo « Ensemble pour l'Amitié et la Paix ».

Philippe Hubert

Président du Comité de Jumelage

REMISE D'UN CHÈQUE À L'AFM TÉLÉTHON

Cette année encore, les associations et les entreprises mehunoises se sont mobilisées aux côtés de la municipalité et de l'Office Municipal des Sports pour soutenir la recherche et la lutte contre les maladies rares. Les différents événements organisés (tombolas, concerts, compétitions sportives...) ont permis de récolter **4 740,60€**.

Ce don a été remis le 23 janvier au coordinateur départemental de l'AFM Téléthon en présence du maire, des élus, des organisateurs et des bénévoles.



Merci aux associations et aux Mehunois qui ont participé :

- ALMY
- Amicale de Somme
- Amicale Marcel Pagnol
- Basket Club Mehun
- Cercle Pongiste Mehunois
- Comité de Jumelage
- Comité des Fêtes
- ECATY
- Échos du Val d'Yèvre
- Harmonie Municipale
- Jacqueline AUDEJEAN
- Judo Club Mehun
- Karaté Mehunois
- L'Yèvre de Mer Plongée
- Lions Club de Mehun Jean et Jeanne de Berry
- Mehun Badminton
- Mehunoise Vigilante
- Olympique
- Mehunois Handball
- Peintres de la Forêt
- RAMY
- Scouts de Vierzon
- Tennis Club Mehun
- VVF Athlé

Merci aux sponsors :

- Bar-Restaurant « Chez Pedro »
- Boulangerie de l'Horloge
- Domaine Maxime HUBERT
- Domaine Philippe PIGEAT

UNE TV OFFERTE AUX RÉSIDENTS DE L'EHPAD « RAYON DE SOLEIL »

L'association Encouragement du Dévouement Mehun-Val d'Yèvre a remis en décembre un téléviseur écran géant à l'EHPAD. « C'est une partie des bénéficiaires de la Bourse aux livres d'automne 2022 qui nous permet de faire plaisir aux résidents, suite à la demande d'Isabelle HEMERY, l'animatrice. Les Bourses aux livres se déroulent à Mehun deux fois par an depuis 18 ans les premiers week-ends de mars et d'octobre », explique William RAIMBAULT, le président. Dans la nouvelle salle d'animation, l'écran est accroché au mur et chacun en profite déjà.

Dates de la prochaine bourse aux livres : Vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 octobre 2023.

Des bénévoles sont les bienvenus pour installer les 40 000 livres le jeudi matin précédant la manifestation.

"La culture et les animations ne sont pas en reste et le programme cette année sera encore bien chargé. Une nouvelle exposition au Pôle de la Porcelaine s'intitulant « Fleurs, dentelles et autres merveilles », le salon des Dentellières, le Carnaval Vénitien débiteront la saison, suivis du couronnement de notre nouvelle Rosière Élona LARPENT et de nos fêtes médiévales qui feront leur retour en juillet. Les Jardins en Fête, les concerts de notre Harmonie municipale, la Fête de la Musique sont toujours autant appréciés et attirent un public fidèle et conquis. Notre Pôle d'Enseignement Artistique, regroupant l'école de musique et l'école d'arts plastiques, en plus de ses missions d'enseignement, continue d'animer l'Orchestre à l'Ecole dans nos classes élémentaires. Notre bibliothèque, quant à elle, a modifié ses horaires et ses plages d'ouverture permettant à chacun de profiter pleinement de ce service."

Jean-Louis SALAK, discours du 18 janvier 2023.

LES CORDES DU CHER FONT LEUR CINÉMA

La deuxième rencontre départementale de cordes aura lieu cette année à Mehun au **centre socioculturel André Malraux le dimanche 2 avril à 17h**. Les violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes des quatre écoles territoriales du département du Cher (Bourges, Vierzon, Saint-Amand-Montrond et Mehun-sur-Yèvre) se retrouveront pour interpréter des musiques de film.



LES CUIVRES DU BRASSBERRY EN CONCERT

Le BrassBerry, BrassBand de Bourges, a fêté ses 10 ans l'année dernière. C'est avec plaisir que la municipalité recevra cette belle formation **le dimanche 16 avril à 16h au centre socioculturel André Malraux**.

Un BrassBand c'est quoi ?

Un orchestre composé de cuivres et de percussions dans la pure tradition anglo-saxonne. L'ensemble transmet avec fougue et dynamisme, le son rond, coloré et puissant des cuivres, qui se mêle au paysage sonore des percussions. Un programme varié et entraînant attend les spectateurs. À ne pas manquer !



DEUX NOUVEAUX CONTES MUSICAUX POUR LES ENFANTS

« **Philémon et le petit martien** » sera interprété par les élèves de l'école de musique et illustré par ceux de l'école de dessin, **le mardi 23 mai à 18h30 au centre socioculturel André Malraux**.



« **Les aventures du Loup et de son amie Julie** » proposé par trois professeurs du PEA **le jeudi 08 juin à 19h au centre socioculturel André Malraux**. Une représentation sera donnée aux écoles maternelles de la ville en matinée. Ce spectacle musical joyeux et sentimental est composé de chansons et de musiques traduisant diverses émotions. Dans la forêt, ça rigole, ça s'énerve, ça s'amuse... À travers cette histoire, on y découvre l'accordéon, le saxophone, le piano, les percussions et les voix.



EXPOSITION DE L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

L'école municipale d'arts plastiques Jean Colombe clôturera l'année par une **exposition de travaux de tous les élèves le samedi 3 juin de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h dans la salle de dessin au Pôle d'Enseignement Artistique**.

Des intermèdes musicaux animeront cette journée.

RENCONTRE DE CHORALES

La chorale Voca'Song de Mehun-sur-Yèvre invitera, dans le prolongement de la fête de la musique, la chorale de Nérondes « Chanterondes ». Les choristes mehunois interpréteront des morceaux de la variété française : *Nous* de Julien Doré, *Je suis un Homme* de Zazie ou encore *La femme chocolat* d'Olivia Ruiz... Les deux formations proposeront en commun des extraits de la comédie musicale "Les Misérables".

Le concert se déroulera à la collégiale Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre le dimanche 25 juin à 16h.

■ PORTRAIT D'ÉLONA LARPENT ✨

Âgée de 18 ans, cette jeune mehunoise du quartier de la Belle Fontaine est actuellement en classe « Prépa infirmier » pour lui permettre d'intégrer un Institut de Formation en Soins Infirmiers à la rentrée.

Passionnée par la danse et la musique, elle a fréquenté assidûment l'école municipale de musique et joue de la flûte traversière depuis huit ans.

Élona est très attachée aux traditions et à l'histoire de sa ville. Pour elle, être rosière est une aventure magique et symbolique qui contribue à la transmission de belles valeurs qu'elle partage au quotidien.

Le thème qu'elle a choisi, « Un brin de magie », c'est ce qu'elle souhaite apporter à tous, le jour de son couronnement.



■ NOUVEAU COMITÉ ✨



Le Comité de Rosière a été constitué en janvier. Pour son couronnement, Élona sera accompagnée par Pedro DA ROCHA, président du Comité de Rosière, Bérangère LEMERLE, sa marraine et Ludovic GAUDICHET, président d'honneur.

■ PRÉPARATION DE LA FÊTE ✨

Les bénévoles du comité de Rosière sont mobilisés comme chaque année pour confectionner les cent mille roses nécessaires à la décoration de la ville.

Ces ateliers ont débuté en février :

- à l'école de Somme les lundis et jeudis de 14h à 17h
- à l'ex-école château filles, les lundis de 13h30 à 16h et les mercredis de 13h30 à 17h.



Élona entourée de sa mère et de sa grand-mère.

Les personnes intéressées peuvent proposer leur aide au comité.

Une collecte de dons auprès des habitants et des commerces mehunois pour financer les décors aura lieu prochainement.

■ PROGRAMME DE LA JOURNÉE

Le couronnement aura lieu le dimanche 4 juin 2023.

Le cortège partira du domicile de la Rosière, Chemin du Mélerat, à 14h.

Des artistes et groupes musicaux accompagneront le défilé et ses participants jusqu'aux jardins du Duc Jean de Berry où Élona sera couronnée par sa marraine Bérangère LEMERLE aux alentours de 16h.

À l'issue de la cérémonie, la municipalité offrira un vin d'honneur au public. Il n'y aura pas de feu d'artifice, celui du 14 juillet sera également donné en son honneur.

Informations auprès du président
du Comité de Rosière :
06 98 18 68 60

"FLEURS, DENTELLES ET AUTRES MERVEILLES"

L'ouverture des musées, le samedi 18 mars, a coïncidé cette année avec le 6^{ème} Festival de la dentelle, organisé par l'association Les Dentellières de Quincy.

Les passionnés de dentelles ont pu trouver dans un même lieu, les fournitures nécessaires à leur travail. Des antiquaires spécialisés dans la dentelle et les tissus anciens, des restauratrices, des créatrices y ont présenté leurs nouveautés ...

L'exposition « Fleurs, dentelle et autres merveilles ... » nous transporte dans le monde féérique de la dentelle. Une vingtaine de robes, créations originales de Sylvie FACON, sont exposées au Pôle de la Porcelaine jusqu'au 18 juin 2023.



Cette styliste connue dans le monde entier pour être la « styliste qui raconte des histoires avec ses robes » expose pour la seconde fois à Mehun-sur-Yèvre. Comme dans un conte de fées, mille et une robes, plus belles et originales les unes que les autres pour habiller ses clientes et illustrer ses spectacles envoûtants et poétiques, forment la collection de cette artiste hors du commun.

HORAIRES D'OUVERTURE DES MUSÉES :

- **Mars-avril-octobre** : les week-ends de 14h30 à 18h00
- **Mai-juin-septembre** : ouverts tous les jours sauf le lundi de 14h30 à 18h00
- **Juillet-août** : ouverts tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
- Ouverts tous les jours pendant les vacances scolaires (sauf le lundi).



Aux matériaux classiques utilisés pour la confection des robes (dentelles, rubans, tulle, perles...) Sylvie FACON n'hésite pas à introduire et à travailler des matières plus inattendues telles que la porcelaine, le parchemin, la paille... Le résultat est surprenant !

À la manière d'un peintre sur sa toile, elle use de son imaginaire pour réaliser des œuvres incroyables comme cette robe de porcelaine créée en hommage au bleu d'Arras, technique de décoration à base de bleu de cobalt, un pigment en poudre dont l'éclat lumineux se révèle à la cuisson. Une robe extraordinaire où se mêlent peinture, dentelle et porcelaine. Cette pièce unique sera présentée au Pôle de la Porcelaine.



TARIFS :

- Entrée exposition temporaire : 3€
- Entrée Château/Pôle/Expo : 6€
- Gratuit pour les moins de 10 ans.



MEHUN, CITÉ DE LA PORCELAINE, PAYS DE L'OR BLANC ! VRAIMENT...

En se promenant dans la cité, retrouve-t-on des éléments architecturaux en lien avec les manufactures qui ont fait la gloire de notre proche région ? On y observe des plaques et des numéros de rue, quelques assiettes, plutôt récentes, noyées dans les enduits ; mais guère plus. Les rares frises de carreaux blotties sous les toitures sont généralement des faïences commandées par les architectes ou les maçons, et globalement, les façades restent très discrètes et ne reflètent pas la dynamique des productions de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Pourtant, il y a bien d'autres éléments en rapport avec les métiers d'autrefois qui sont encore visibles.

Observez les ferronneries d'un bout à l'autre de la ville, garde-corps, balcons et autres rambardes ou girouettes, à commencer par celles et ceux de l'Hôtel de ville, à l'extérieur comme à l'intérieur. Détaillez la porte centrale ou le bel escalier d'honneur qui allient fer et main-courante en laiton. Ici, sur un bow-window, des lettres entrelacées évoquent les prénoms des filles du ferronnier, là, des fleurs 1900 côtoient des guillochis 1930. Si l'on peut déplorer la perte de nombreuses portes aux grilles forgées ou coulées, les garde-corps des fenêtres sont plus souvent en place et servent de véritables marqueurs pour la datation des maisons.

Mais alors, d'où vient cette profusion de décors forgés à préserver ? Comme dans les Expositions universelles et dans l'air du temps, le fer était l'avenir. Les maréchaux ferrants ont évolué en ajoutant à leurs savoir-faire, des notions artistiques. Ces nouvelles conceptions, toutes en courbes et en fleurs stylisées, ont été essaimées par les artistes de "La Spéciale" de chez Pillivuyt. Véritable vivier artistique, cet atelier a diffusé auprès du plus grand nombre des notions d'art et de belles choses... Enfin, pour qu'il y ait émulation, il faut un moteur créatif. Là, tel Pillivuyt pour la porcelaine, Larchevêque en a été le fer de lance. D'autres ateliers vont multiplier les savoirs : Darvoy & Lobrot, Bernardin, Coqu, Baudron, Jacquetin, Baroux... en étaient du nombre et surtout Émile Robert, élève prodige de chez Larchevêque qui réalisa depuis Paris et Mehun des chefs-d'œuvre pour des lieux prestigieux en France et quelques maisons mehunoises...

Les autres matériaux ne sont pas pour autant oubliés. Le bois est présent, avec des charpentes apparentes, des lucarnes dites en guitare, les bardeaux de la collégiale ou les tours de la porte de l'Horloge, plus rarement de l'art statuaire ou des vieux volets. L'ardoise également qui permet de dessiner des frises et de cacher les zincs et surtout la pierre, taillée depuis des millénaires. Redécouvrez les remarquables modillons de l'église, la baie romane de l'hôtel Charles VII ou ce grotesque en tuffeau du val de Loire.



Vous n'avez pas tout trouvé ! Inscrivez-vous alors auprès de l'Office de tourisme pour une visite de ville, remontez le temps et, surtout, promenez-vous le nez en l'air...

Renseignements et réservations : 02 48 57 35 51



A vos agendas !

AVRIL

1^{ER} & 2 AVRIL | 9H>18H
Foire aux livres à 1€

par Patrimoine et Traditions 18
Espace Maurice Genevoix

2 AVRIL | 7H30
Randonnée à vélo "La ronde des Dormeux"

par la RAMY
Départ stade André Poitrenaux

2 AVRIL | 10H
Epreuve sportive de marche athlétique

par le VVF Athlé
Quai du canal

2 AVRIL | 17H
2^{ème} Rencontre départementale de cordes

Centre socioculturel André Malraux

4 AVRIL | 18H30
Conseil municipal

Salle du conseil

7 AVRIL | 9H
Visite de la manufacture Pillivuyt par l'Office de Tourisme

9 AVRIL | 15H30
Chasse aux œufs
par la Municipalité et le Comité des fêtes
Pôle de la Porcelaine

16 AVRIL | 16H
Concert du BrassBerry
Centre socioculturel André Malraux

16 AVRIL | 10H>17H
Bourse aux jouets et vêtements par Bien Naître et s'Épanouir en Berry
Espace Maurice Genevoix

20 AVRIL | 14H
Goûter de l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

21 AVRIL | 14H30
Collecte de sang
par l'association pour le don de sang bénévole
Centre socioculturel André Malraux

22>23 AVRIL | 15H
Carnaval Vénitien
par Il Gruppo di Venezia
Défilé

23 AVRIL | 10H>18H
Exposition "Un dimanche au bord de l'eau"
par Art Communication
Jardins du Duc Jean de Berry

30 AVRIL | 11H
Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Place Claude Debussy

DU 30 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE
Exposition "Des talents dans la ville"
par Art Communication
Dans des commerces de la ville

MAI

1^{er} MAI | 10H
"Les échappées à vélo"
par la Municipalité
Place du Général Leclerc

DU 2 MAI AU 30 JUIN
Exposition "Sologne terre de mystères"
par Morgane GÉNARD
Office de Tourisme

3 MAI | 9H
Visite de la manufacture Pillivuyt par l'Office de Tourisme

6 & 7 MAI | 10H>18H
Salon Printanier
par Créa Loisirs
Centre socioculturel André Malraux

8 MAI | 8H>18H
Brocante
par l'Amicale de Somme
Rue des écoles et rue de Richafort

8 MAI | 10H
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Départ de la Mairie

10 MAI | 10H
Atelier "réaliser un instrument de musique"
par la Municipalité
Bibliothèque municipale Alain-Fournier

11 MAI | 14H
Goûter de l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

11 MAI | 19H30
Audition de piano
par l'école municipale de musique
Espace Maurice Genevoix

13 MAI | 20H
Concert des familles
par l'école municipale de musique
Centre socioculturel André Malraux

14 MAI | 10H>18H
Marché de Printemps
par le Comité des fêtes
Place du Général Leclerc

16 MAI | 20H30
Rencontres chorales des collèges du Cher
Centre socioculturel André Malraux

18 MAI | 6H30>18H
Brocante
par le Judo Club de Mehun
Boulevard de la Liberté

23 MAI | 18H30
Conseil municipal
Salle du conseil

23 MAI | 18H30
Conte musical
par le Pôle d'Enseignement Artistique
Centre socioculturel André Malraux

24 MAI | 15H
Animation jeux
Bibliothèque Alain-Fournier
13 rue Emile Zola

27 MAI | 18H
Journée nationale de la Résistance
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Place Claude Debussy

JUIN

JUSQU'AU 30 AOÛT
Exposition de portraits
par Éric DORÉ
Place du 14 Juillet

3 JUIN | 10H30/12H30 > 14H30/16H
Exposition
par l'école d'arts plastiques
Pôle d'Enseignement Artistique

3 JUIN | 14H>17H
Fête de la pêche
par le Gardon Mehunois
Jardins du Duc Jean de Berry

4 JUIN | 14H
Fête de la Rosière
par le Comité de Rosière et la Municipalité
Départ Chemin du Mélerat

8 JUIN | 9H
Visite de la manufacture Pillivuyt par l'Office de Tourisme

8 JUIN | 18H
Journée nationale d'Hommage aux "morts pour la France" en Indochine
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Place Claude Debussy

8 JUIN | 19H
Conte musical
par le Pôle d'Enseignement Artistique
Centre socioculturel André Malraux

10 JUIN | 15H & 18H30
Finales de coupes du Cher de football (coupe Marc GUERITAT et coupe E.LECLERC)
Stade André Poitrenaux

15 JUIN | 12H
Repas de l'Amicale des Anciens
Centre socioculturel André Malraux

16 JUIN | 9H
Balade commentée au canal de Berry
par l'Office de Tourisme

16 JUIN | 20H
Concert
"Musique et cinéma muet"
par l'ensemble 14.5
Centre socioculturel André Malraux

17 JUIN |
Journée européenne de l'Archéologie
Château-musée Charles VII

17 JUIN | 20H30
Concert ensemble Scherzo Gospel
par le Lions Club Jean et Jeanne de Berry
Collégiale Notre-Dame

18 JUIN | 11H
Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle
par la Municipalité et l'Entente AC et VG
Place Claude Debussy

21 JUIN | 16H
Fête de la musique
par l'école municipale de musique
Jardins du Duc Jean de Berry

21>24 JUIN
Cirque Sten
Place du Champ de Foire

22 JUIN | 9H
Visite de la manufacture Pillivuyt par l'Office de Tourisme

23 JUIN | 14H30
Collecte de sang
par l'association pour le don de sang bénévole
Centre socioculturel André Malraux

23 JUIN | 19H
Audition de la classe d'accordéon
par l'école municipale de musique
Jardins du Duc Jean de Berry

25 JUIN | 8H>19H
Brocante
par le Cercle Pongiste Mehunois
Boulevard de la Liberté

25 JUIN | 16H
Rencontres chorales Voca'song (Mehun) et Chanterondes (Nérondes)
Collégiale Notre-Dame

EXPOSITIONS
PÔLE DE LA PORCELAINE
"Fleurs, dentelles et autres merveilles"
du 18 mars au 18 juin
"Devine qui vient diner ?"
du 26 juin au 5 novembre



13^e édition Carnaval Vénitien

22 & 23
Avril
2023 | Mehun-sur-Yèvre



Départ des défilés vers les jardins à 15h
LE SAMEDI devant le centre socioculturel André Malraux
LE DIMANCHE devant la mairie

Renseignements : 06 67 94 17 40

Agir ensemble
POUR UN AVENIR DURABLE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Mars 2020 – mars 2023 ... Nous sommes à mi-mandat avec toujours la même détermination et la même envie de faire avancer les choses pour mener à bien notre programme électoral.

Les différents épreuves nationales et internationales de ces dernières années ont impacté les gestions communales.

Il nous a fallu faire preuve d'analyse pragmatique et d'audace, savoir nous remettre en question en trouvant les ressources nécessaires à la réalisation de nos projets.

Le 07 mars dernier se déroulait le Débat d'Orientation Budgétaire en conseil municipal. L'occasion de faire le point sur la situation locale dans le contexte national, en débattant entre élus des projets envisagés pour 2023.

Grâce aux décisions réfléchies, prises au sein de notre groupe, nous avons réussi à maîtriser les dépenses et dégager des recettes qui nous permettront de limiter l'emprunt.

Ainsi nous pourrons mener à bien la seconde partie de notre mandat, réaliser nos projets, mettre en œuvre nos actions auprès de la population et faire de Mehun une ville accueillante, attirante pour toutes et tous.

C'est pour cela que nous avons été élus et c'est le seul objectif qui doit nous motiver et nous animer !

Jean-Louis SALAK, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Alain BLIAUT, Annie VAN DE WALLE, Bruno MEUNIER, Sophie BROSSIER, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Christophe GRANGETAS, Stéphanie BUREAU, Patrick BOUCHONNET, Patricia PIGEAT, Denis BAUGÉ, Véronique FERNANDES, Michel PATIN, Yasmine LEFEBVRE, Erick GEIGER, Maryse MARGUERITAT, Nicolas KOCH.

Mehun-sur-Yèvre, c'est VOUS !

Chères Mehunoises,
Chers Mehunois,

Histoire d'eau.

Après 30 ans d'affermage du service de l'eau à Mehun sur Yèvre auprès de la société Veolia et de l'enrichissement de celle-ci, nous sommes sur le point de revenir à une gestion de l'eau en régie via l'agglomération de Bourges.

C'est une bonne nouvelle. C'est un point positif de l'adhésion de Mehun sur Yèvre à l'agglomération de Bourges car elle a la compétence de cette gestion. En effet, nous allons enfin avoir une gestion plus transparente faite dans l'intérêt de la collectivité et de ses citoyens. Cela devrait avoir pour effet de faire baisser le prix de l'eau.

Par contre toujours pas de nouvelles sérieuses de projet de piscine, les quelques informations glanées sont parcellaires voir énigmatiques, en tous cas elles sont confidentielles. C'est un point négatif de l'adhésion à Bourges Plus, car l'agglomération n'a pas cette compétence. La communauté de communes Cœur de Berry l'avait. Elle avait garantie le fonctionnement d'une piscine à Mehun sur Yèvre. Mais depuis la gestion est revenue à la commune et elle l'a délaissé immédiatement. Nous sommes passés de deux piscines à aucune laissant les habitants, les écoliers et collégiens depuis près de 5 ans sans solution.

Rappelons que l'apprentissage de la natation est une mission de service public. Espérons qu'il y ait une réelle volonté de rendre aux Mehunois un stade nautique.

Philippe DEBROYE, Jérémie FABRE, Edyta KOBYLANSKA,
Corinne DUFOURT, José MATEU

LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

Le silence et la colère de Pierre LEMAITRE

Les sources de Marie-Hélène LAFON

Crépuscule de Philippe CLAUDEL

Fille en colère sur un banc de pierre de

Véronique OVALDÉ

Ceci n'est pas un fait divers de Philippe BESSON

Terminus Malaussène de Daniel PENNAC

Un abri de fortune de Agnès LEDIG

La gardienne de Mona Lisa de Peter MAY

Au premier regard de Lisa GARDNER

La roche au loup de Françoise BOURDON

Plus jamais sans moi de Maud ANKAOUA



3e Marché de Printemps



DIMANCHE
14 MAI
2023
10H A 18H

Place du Général Leclerc - MEHUN SUR YEVRE

**Buvette & restauration
sur place**

**Producteurs
et
artisans locaux**

Animations pour enfants

Comité des Fêtes



Mehunois

Renseignements : 06.98.18.68.60 ou 06.73.71.22.35

email : comitedesfetesmehunois@gmail.com